

Bien vivre son parcours en lycée professionnel



Mardi

17 mars 2015

de 8 h 30 à 13 h 00

**Salle Chateaubriand
Centre administratif
départemental**

**167/177 avenue Joliot-Curie
92013 Nanterre cedex**

En partenariat avec


MDA
Maison Des Adolescents
des Hauts-de-Seine

OBJECTIF DU SÉMINAIRE

L'orientation et le parcours au lycée professionnel supposent une attention particulière à l'accompagnement des jeunes qui l'intègrent : orientation parfois subie, éloignement géographique, diversité des territoires, homogénéité des genres pour certaines filières, public souvent issu de catégories socioprofessionnelles défavorisées.

Dans ce contexte, il est essentiel de prendre en compte les particularités de chaque jeune afin d'établir un climat de bien-être indispensable à sa réussite scolaire et à la vie de l'établissement.

Nous souhaitons partager des expériences et des pratiques, et mieux faire connaître les ressources disponibles dans les Hauts-de-Seine.

Bien vivre son parcours en lycée professionnel

SOMMAIRE

<i>L'évolution des caractéristiques du public en lycée professionnel ces dernières années.....</i>	1
<i>La question du bien-être dans l'acquisition des savoirs</i>	4
<i>Le bien-être des élèves dans la classe</i>	6
<i>Quelle représentation donnons-nous de notre établissement ?.....</i>	9
<i>Comment accueillons-nous les élèves et comment personnalisons-nous l'accueil ?</i>	
<i>La Commission de suivi au LP « Les Côtes de Villebon » Meudon-la-Forêt.....</i>	10
<i>Le Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (G.P.D.S.) au Lycée des Métiers Théodore Monod à Antony.....</i>	13
<i>Le bien-être est-il lié à une orientation choisie ?</i>	15
<i>Quelles ressources externes solliciter et comment les articuler avec les ressources internes ?</i>	
<i>Le CLAVIM et les actions socio-éducatives</i>	19
<i>Partenariat entre Espace Santé Jeunes et un lycée professionnel.....</i>	23
<i>Permettre aux élèves de participer aux décisions prises au sein de l'établissement et à la vie de l'établissement.....</i>	25
<i>Les indicateurs pour évaluer le climat scolaire</i>	27

L'évolution des caractéristiques du public en lycée professionnel ces dernières années.

Telle qu'elle a été formulée par le groupe de travail à l'origine de cette journée, la question de l'évolution du lycée professionnel est avant tout envisagée ici sous l'angle du profil des élèves. Ce choix témoigne d'un certain ressenti au sein de ces lycées, des interrogations, des difficultés, du désarroi peut-être, suscités par un public qui a changé.

- Qu'en pensent les acteurs de terrain, inspecteurs de l'enseignement technique, proviseurs, professeurs de lycée professionnel et autres membres de la communauté éducative ? Nous rapporterons des témoignages de ces acteurs du lycée professionnel sur l'évolution des publics et plus largement sur celles de ce segment du système scolaire.
- Au-delà du ressenti, quels indicateurs nous permettent de confirmer qu'il y a bien eu une évolution du public accueilli en lycée professionnel ?
- Comment s'inscrit cette évolution des profils des élèves dans les profonds changements que connaît le lycée professionnel depuis ces dernières années ?

La question de l'évolution des publics scolaires n'est pas récente et ne concerne pas exclusivement le lycée professionnel.

L'objectif annoncé au milieu des années 1980 d'amener 80 % d'une génération au niveau du baccalauréat, a conduit à une élévation spectaculaire du taux d'accès à ce diplôme, de 50 points entre les années 80 et aujourd'hui (de 34% à 84%).

Les collèges, puis les lycées et l'enseignement supérieur se sont progressivement ouverts à tous et ont accueilli un nouveau public qui, jusque-là, n'accédait pas à ces niveaux de formation.

Ce mouvement a connu une accélération sans précédent lors des toutes dernières années en passant de 71% d'élèves accédant au baccalauréat en 2010 à 84% en 2014. C'est la réforme de la voie professionnelle, généralisée à la rentrée 2009, en alignant symboliquement la préparation du baccalauréat professionnel en trois ans comme les baccalauréats généraux et technologiques, qui a permis, en si peu d'années de réaliser un tel gain dans l'accès d'une génération au baccalauréat.

En cela, c'est bien le lycée professionnel qui a connu les changements les plus importants au cours de ces dernières années.

Depuis 2010, la probabilité d'accéder au baccalauréat à l'entrée de la voie professionnelle, est ainsi passée de 27 % à 65 %.

Et plus récemment encore (loi ESR du 9 juillet 2013), l'accès d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur passe aussi par le LP avec l'objectif de 30% de diplômés du baccalauréat professionnel en BTS.

L'accueil et la réussite dans l'enseignement supérieur d'une proportion croissante de bacheliers professionnels constituent un défi pédagogique. Ce défi concerne le lycée professionnel qui doit préparer au baccalauréat et à la poursuite d'études tout autant que les sections de techniciens supérieurs. Celles-ci représentent en effet, pour les bacheliers professionnels, la principale voie d'accès à une formation post-bac.

Quelles conséquences cette mutation en marche du LP a-t-elle sur le profil des jeunes qui y sont accueillis ?

Alors que dans le contexte du cursus antérieur du bac pro en 4 ans, les études montraient que les élèves vivaient majoritairement leur orientation en LP comme une orientation par défaut, avec ce que le sociologue Aziz Jellab a appelé un « sentiment de chute » (2008), l'enquête menée par le CREN (Centre de Recherche en Éducation de Nantes) en 2013 sur la réforme du bac pro en 3 ans, met à jour une évolution vers une orientation plus souvent assumée.

L'effet stigmatisant que pouvait représenter la voie professionnelle s'est trouvé considérablement amoindri par la réforme en instituant une égalité symbolique par la préparation d'un diplôme d'égal dignité.

Ainsi, d'après l'étude du CREN, si le LP continue à accueillir majoritairement des élèves qui ont échoué au collège et qui n'ont pas véritablement choisi cette voie, il accueille aussi dorénavant des élèves pour lesquels il représente un moyen, dans le cadre de stratégies « de détour » ou de « contournement », d'accéder au baccalauréat et aux poursuites d'études post-baccalauréat sans avoir à subir la contrainte de l'enseignement général. Le LP, en les rendant davantage actifs et en leur proposant une forme de rapport au savoir alternative à la forme académique dominante du système éducatif français, leur permet d'échapper à la contrainte corporelle de passivité et à la dimension

particulièrement abstraite de l'enseignement traditionnel.

Il faut aussi souligner l'effet attractif de cette réforme sur les familles dont l'ambition peut être satisfaite en menant leurs enfants au baccalauréat alors qu'ils ont obtenu au collège des résultats médiocres et qu'elles ressentent une lassitude des formes traditionnelles de scolarité.

Ainsi le bac professionnel réalise un compromis entre l'inappétence des adolescents pour des contenus scolaires abstraits et l'ambition scolaire des familles.

Ces résultats sont cependant à relativiser car l'effet attractif de la réforme ne bénéficie qu'à certaines filières, les autres, moins attractives concentrant davantage d'élèves en grande difficulté.

De même, comme le souligne l'enquête du CREN, si le LP ouvre désormais le champ des possibles en termes de projection dans l'avenir, une autre partie du public, ceux qui abandonnent en cours de route ou échouent au baccalauréat, qui sont aussi les plus démunis économiquement et socialement, ne bénéficient pas de cette dynamique. Pour ceux-là, le parcours au LP risque de confirmer une scolarité au collège marquée par l'échec. Ainsi le LP serait aussi touché par une forme de « démocratisation ségrégative » (Robert Merle, 2002).

Quant à la question du rajeunissement des élèves arrivant en première année de formation au LP.

Caractéristique souvent mise en avant par les équipes éducatives comme génératrice de nouvelles difficultés, l'arrivée au LP d'élèves de plus en plus jeunes a pu être interprétée comme la conséquence d'une voie plus souvent choisie par les élèves et les familles mais les chercheurs s'accordent à penser qu'elle est davantage imputable à la plus grande fluidité des parcours au collège.

Jusqu'en 1994, alors que le LP accueillait des élèves après la 5^e, les élèves pouvaient être également

relativement jeunes. Mais alors que ceux-ci envisageaient une insertion professionnelle rapide, dorénavant, les élèves ont plus souvent le projet d'aller au-delà du baccalauréat. Le souhait de s'inscrire dans des trajectoires d'études plus longues n'est sans doute pas sans lien avec les difficultés rencontrées au cours des stages en entreprise telles qu'elles sont relatées par les équipes enseignantes.

A l'autre bout du spectre, qu'en est-il des publics accueillis en CAP, l'autre diplôme auquel prépare le lycée professionnel ?

Le statut du CAP dans le paysage des diplômes professionnels a connu de nombreux bouleversements dont une mutation importante du profil des élèves accueillis dans ces formations.

Du milieu des années 70 où dans un contexte de forte croissance économique et de faible nombre de diplômés, il a assuré l'accès direct aux qualifications ouvrières supérieures, aux années 80 pendant lesquelles, diplôme en déclin, il a enregistré à la fois une réduction du nombre des spécialités préparées et une diminution des effectifs scolarisés, jusqu'en 2000, où il fait l'objet d'une politique de relance, l'image du CAP n'a cessé d'évoluer.

Au cours des dernières années, l'augmentation des effectifs et du nombre de spécialités de CAP se voulait une réponse pour atteindre l'objectif de 100% d'une génération accédant à un premier niveau de qualification. Ainsi les effectifs de CAP ont augmenté de 15% entre 2003 et 2013, accueillant les élèves les plus fragiles et en particulier ceux de l'enseignement adapté et spécialisé.

Le spectre des profils des élèves de LP s'est ainsi considérablement élargi en accueillant, d'une part, des élèves promis à des trajectoires allant jusqu'à l'enseignement supérieur et, d'autre part, les élèves les plus en difficulté.

Dès lors c'est sur le LP que repose l'essentiel des gains en élévation de qualification d'une classe d'âge.

L'accès plus important au niveau du bac se réalise essentiellement grâce au baccalauréat professionnel et l'objectif des 100% d'une classe d'âge titulaire d'une qualification se concrétise par l'accueil des élèves les plus fragiles en CAP.

Accueillant des élèves pour la plupart en échec au collège, l'innovation pédagogique a toujours été au

centre des pratiques des enseignants de lycée professionnel. La polarisation récente des publics accueillis en LP accentue encore le statut du lycée professionnel comme laboratoire pédagogique du système scolaire français et représente un véritable défi pédagogique pour les équipes éducatives.

La question du bien-être dans l'acquisition des savoirs

Cette question ne va pas de soi. Le bien-être de l'élève, en effet, est-il au fond l'affaire de l'École ? Celle-ci n'a-t-elle pas vocation à être centrée sur la question des savoirs ? Il y a dans la culture scolaire française toute une tradition que l'on pourrait appeler janséniste qui considère que le savoir se transmet dans la pénibilité de l'effort, voire dans la douleur et l'ennui, que l'élève doit apprendre à endurer puis à transcender pour enfin arriver au plaisir intellectuel.

Ce que l'ancienne ministre George-Pau Langevin traduisait ainsi : « Comme l'a révélé l'enquête HBSC de 2010, et le précédent rapport PISA, les élèves français, s'ils aiment leur école, sont pourtant des élèves anxieux et peu confiants en eux-mêmes. Un élève sur deux seulement estime que ses résultats scolaires sont convenables, ce qui représente l'un des plus bas niveaux des pays de l'OCDE. C'est une tradition française de voir dans ces doutes et ces scrupules le prix de l'excellence républicaine. »

Pourtant, face aux difficultés que rencontre notre système éducatif, la thématique du bien-être et de l'amélioration du climat scolaire passe souvent pour une préoccupation secondaire : la réussite scolaire ne doit-elle pas être la seule priorité de l'École ? Et le bien-être de l'enfant n'est-il pas seulement du ressort de la famille ? (*"Réussite éducative, santé et bien-être... Agir ensemble", colloque de l'Association Française de Promotion de la Santé Scolaire et Universitaire – AFPSSU -, Paris, 31 mars 2014*).

La vie scolaire, dans cette conception, n'a longtemps été qu'une sorte de service d'ordre, confiée, comme en prison, à des « surveillants » sous l'autorité d'un surveillant général.

Les pédagogies nouvelles – qui n'ont plus de nouvelles que le nom puisqu'on peut les faire remonter à Jean-Jacques Rousseau -, qui, avec des hauts et des bas, ont fortement accru leur influence sur l'Éducation nationale depuis 1968, reposent pour partie sur un raisonnement inverse : le savoir ne se transmet pas (la transmission supposant la passivité de l'élève) mais s'acquiert (l'acquisition supposant une démarche active de l'élève) ; l'acquisition ne peut se faire que si l'élève s'épanouit dans l'activité scolaire, s'y intéresse, et y trouve tout de suite de l'intérêt, voire du plaisir.



Dès lors, la question du climat scolaire régnant au sein de la classe et de l'établissement devient essentielle. Le « surveillant » évoqué tout à l'heure devient « assistant d'éducation ». Quant au professeur, déplorant les tenants du « jansénisme scolaire », il devient « moniteur de colonie de vacances » :

« La transmission des connaissances n'est plus au cœur du métier d'enseignant, ce qui compte, c'est l'investissement dans le "projet d'établissement", les relations avec les parents d'élèves, le travail d'équipe, la capacité de tenir une classe sans faire de vagues, des qualités et des aptitudes qui sont celles d'un bon moniteur, pas d'un bon professeur » (Alain Finkielkraut : Qu'est-ce qu'être français ? L'Express, 15 novembre 2011).

« Pour éduquer, des moniteurs humains et pour instruire, des moniteurs cathodiques » (Pierre Murat, « La vacance scolaire », *Les cahiers de médiologie* 1/ 2000 (N° 9), p. 83-93)



On retrouve ici le débat qui depuis près de 200 ans oppose tenants des savoirs et pédagogues (cf. mon article « Méritocratie, démocratisation, massification : les dilemmes de l'École de la république, in Paul Baquiast, *deux siècles de débats républicains*, L'Harmattan, 2004). Cette opposition mérite sans doute d'être dépassée et transcendée dans un esprit de synthèse.

Oui, la question du savoir est effectivement la question centrale de l'École, et pas la question du bien-être. Mais le bien-être est un formidable outil pédagogique. Souvent cité par les anciens ministres Vincent Peillon et George Pau-Langevin, Alain – grand maître à penser pourtant des tenants des savoirs – déclarait, détournant Spinoza : "Ce n'est point parce que j'ai réussi que je suis content, mais c'est parce que j'étais content que j'ai réussi." (*Propos sur le bonheur*, 1928). Ainsi, le bien-être de l'élève n'a pas à être recherché en soi par l'École, mais parce qu'il permet à l'élève de mieux apprendre. La réussite scolaire passe donc par la question du bien-être de l'élève à l'École, tout comme la lutte contre le décrochage scolaire passe par la question d'un meilleur accrochage, elle-même liée à la question de l'épanouissement de l'élève au sein de la classe et de l'établissement.

La question du bonheur et du bien-être et de son lien avec la réussite dépasse très largement la seule sphère de l'École. Celle de l'économie est aussi concernée, comme en atteste la manière dont les acteurs économiques se sont emparés de la Journée du Bonheur, le 20 mars, décrétée par l'ONU depuis 2013 : « À l'occasion de la Journée internationale du Bonheur, les Happy Organisations programment leur deuxième "Be Happiness Day" et regroupent aujourd'hui 100 entreprises. Le bonheur au travail permettrait de mieux contenter les clients et donc au final les actionnaires.

Selon les initiateurs des Happy Organisations, un salarié heureux est deux fois moins malade, six fois moins absent, neuf fois plus loyal vis-à-vis de son employeur, 31% plus productif et 55% plus créatif. Le bonheur au travail permettrait de mieux contenter les clients et donc au final les actionnaires. (*RTBF.be info*, 20 mars 2014).

La question du bien-être n'est donc pas une question annexe, mais bien au cœur de la mécanique de la réussite, que celle-ci soit économique ou scolaire.

Le bonheur en Europe



Le bien-être des élèves dans la classe

Enseignante en lycée professionnel depuis 15 en éco-gestion, je suis maintenant coordonnatrice ULIS (Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire) au Lycée Polyvalent Santos Dumont de Saint Cloud et suis donc en charge de l'inclusion en milieu ordinaire d'élèves en situation de handicap...

J'ai rapidement été interpellée par l'importance du décrochage scolaire en lycée professionnel, par le taux d'érosion manifeste entre la seconde et la première professionnelle : nous y avons réfléchi en équipe et nous avons tenté de mettre en place des solutions... parfois avec succès, parfois en vain, mais toujours avec la même pugnacité.

Vous pourrez donc lire ci-dessous un simple partage d'expérience non exhaustif de ce qui peut être fait :

En lycée professionnel, nombreux sont les élèves qui arrivent par défaut ou par « non-choix », après un parcours chaotique, parfois douloureux.

Aussi, lorsque nos élèves parlent d'eux-mêmes, voici ce que nous entendons : « *je suis trop nul* », « *je ne réussissais pas* », « *pourtant, j'ai essayé* », « *je suis bon à rien* », « *les maths c'est pas pour moi* » ... ou bien encore une remarque d'élève : « *quand j'étais au CP, mon instit disait que j'étais bête, alors ça servait à quoi que je travaille ?* ».

A force d'entendre trop souvent « nul », ils sont devenus « nuls », ils s'en sont fait une réalité, ils se sont approprié cette « identité », leur estime de soi est abîmée, ils développent des stratégies d'évitement en cours : tout plutôt que montrer que je ne sais pas faire ! « *Si je fais le bazar, on va m'exclure, je n'aurai pas à faire...* » ; « *Si je n'ai pas mon matériel, mon prof ne voudra pas de moi...* »,

« *Si je suis en retard, je ne ferai pas le contrôle...* » etc., etc....

Ces observations m'ont conduite à m'interroger sur mon métier d'enseignant, sur ma posture, sur ce que je leur renvoyais de moi, de mon envie de partager avec eux. Aussi, je suis partie du postulat suivant : « *aucun élève n'a choisi d'être en échec scolaire, aucun jeune ne décroche par choix* » ; ces jeunes qui décrochent sont en souffrance, s'excluent de la société et sont exclus ! Et, je reste convaincue que nous avons TOUS un rôle à jouer en tant qu'enseignant.

Aujourd'hui, je sais que je n'ai pas de recettes miracles, mais pour autant je sais que je suis attachée à quelques pratiques pour aider mes élèves pour qu'ils ne deviennent pas décrocheurs, pour qu'ils trouvent enfin leur place au sein de l'école.

L'essentiel c'est de « TISSER DU LIEN »

L'importance de la première rencontre :

En cours de vente, je dis souvent à mes élèves « *nous n'avons pas deux fois la possibilité de faire bonne impression !* ». Ce qui conduit à se poser les questions suivantes : comment j'aborde mes élèves la **première fois** ? Quel regard je porte sur eux ? Dans quel état d'esprit suis-je ? (confiant, inquiet, sceptique... ?), Qu'est-ce que j'ai envie de leur dire ? De leur transmettre ? Comment je les appelle ?... Chacun doit trouver le chemin qui lui ressemble le plus pour faire le lien avec ses élèves.

Tisser du lien quotidiennement :

Ainsi, chaque jour, lorsque mes élèves entrent en cours, je suis à l'entrée pour les accueillir physiquement, individuellement. Ensuite, je profite de l'appel pour prendre contact avec chacun d'entre eux : regard, sourire, c'est ma façon de leur dire « *bienvenue, je sais que tu es là* » mais aussi de tenter de sentir dans quel état d'esprit ils se trouvent à cet instant précis. Ce temps, aussi bref soit-il, permet de prendre la température, de voir qui est bien, pas bien, et d'agir en fonction.

Tisser du lien en prenant du temps :

En début d'année, je prends aussi du temps pour créer du lien, pour créer un groupe classe car nos « ados » en difficulté ont besoin d'appartenance – tout comme nous ! Je mets en place des activités diverses et variées pour provoquer, faciliter l'échange : photo-langage, portrait chinois, recettes, journée d'intégration, rallye découverte... Je ne fais pas de cours classique...

Tisser du lien par l'organisation de la salle de classe, la mise en œuvre du cours :

J'organise mon espace autant que possible en tenant compte des impératifs matériels, et je module l'espace en fonction de ce que je vais faire avec eux : le « U » pour échanger/partager, les « pavés » pour les travaux de groupes, les « bandes » pour travailler par activité... Au tableau, le déroulé du cours est toujours présent dans un coin pour permettre aux élèves « rêveurs », « décrocheurs », en retard, de pouvoir s'y retrouver à n'importe quel moment...

Tisser du lien par la posture :

De par notre communication non-verbale (mimiques, gestes, attitudes, postures...), nous envoyons beaucoup de signaux positifs/négatifs à nos élèves. Aussi, je suis attentive à ma tenue (comportementale mais aussi vestimentaire), je suis toujours attentive à comment je bouge en classe, à comment j'occupe l'espace, à l'atmosphère, à comment se tiennent les élèves (assis, vautrés, attentifs, ailleurs...) pour essayer de repérer l'état d'esprit dans lequel ils sont...

Tisser du lien aussi par le travail d'équipe :

Les « regards croisés » entre les enseignants, les différents personnels de l'établissement (infirmière, CPE, assistante sociale ...), les familles, les personnes en charge de l'élève sont essentiels pour prendre le jeune en charge dans sa globalité.

Tisser du lien par l'observation :

Nous avons à nous poser ces questions : pourquoi cet élève est-il en difficulté ? Est-ce en lien avec ses conditions sociales, un handicap, son univers familial, ses pairs, avec ce qu'il vit à l'école ? Depuis quand ? Dans quelles matières ? Pourquoi ? Que nous dit-il de lui ? ...

Tisser du lien par la bienveillance :

Pour entrer dans les apprentissages, il faut être bien avec soi-même, il faut accepter à un moment de ne pas savoir, il faut accepter d'être déstabilisé. Alors comment entrer dans les apprentissages quand on a la tête remplie de préoccupations annexes ? D'où la nécessité de rassurer, de valoriser, de leur faire prendre conscience de leurs compétences en partant d'eux, de leurs connaissances, de leur environnement, pour les mettre le moins possible en situation d'insécurité mais aussi pour leur montrer qu'ils savent des choses. Être aussi nous-mêmes convaincus qu'ils sont capables de... ! S'interroger aussi sur les modes d'évaluations que

nous mettons en place, sur nos attentes, sur la clarté de nos consignes ... Comment je leur donne envie ? Comment je les motive ? Qu'est-ce qui me motive moi ?

Tisser du lien en permettant à chacun de trouver sa place au sein du groupe :

Nous l'avons vu au début, nos élèves arrivent en lycée pro bien souvent en rupture plus ou moins importante avec l'école. Aussi nous avons à leur redonner goût, à leur montrer qu'ils ont chacun leur chance de réussir, que chacun a une place à trouver, à construire. Et pour cela, la mise en place de projets communs (éducatifs, culturels, associatifs...) peut être un outil facilitateur qui peut leur permettre en effet de devenir acteur de leur apprentissage, de prendre une place individuelle, essentielle au sein d'une équipe, de leur montrer l'interdépendance de chaque action, de s'investir dans une action qui va les mettre en valeur, qui va les faire avancer.

Il me semble que chacun de nous sait déjà tout cela, mais que nous sommes pris dans le feu de l'action par les contraintes du métier, qui se font de plus en plus complexes. Pour autant ne perdons pas de vue qu'avant même de pouvoir enseigner, il nous faut réfléchir à la « relation enseignant-enseigné et enseigné-enseignant » indispensable à tout échange, à toute transmission de savoir. Ce n'est pas un acte anodin. Quand nos élèves entrent dans les apprentissages, ce sont eux qui nous ont ouvert la porte, sans cela rien n'est possible... Il faut alors poser un cadre bienveillant, rassurant, contenant pour pouvoir avancer AVEC chaque élève.

Quelle représentation donnons-nous de notre établissement ?

Le Lycée polyvalent Louise Michel accueille les baccalauréats Vente et Commerce ainsi que des formations en alternance telles que : le CAP DOSC du CFA de La Poste, un BTS en alternance assistant de gestion avec AGEFA PME apprentissage et le Greta. Le Lycée est également le seul établissement de l'Académie de Versailles à proposer les formations aux métiers de la mode du CAP au BTS. Mais nous sommes principalement connus pour le « défilé » qui a lieu tous les deux ans. Les invitations sont demandées à l'avance et le soir de la première, la grande salle de la Maison de la Musique est pleine.

Mis en place à petite échelle dans un premier temps, le défilé est devenu avec le temps un moment phare dans la vie du lycée et un élément de notre projet d'établissement.

L'impact de cette manifestation se retrouve dans les demandes des futurs élèves. Ils ont tous visionné le site du lycée et notamment la vidéo du dernier défilé.

Tous les chefs d'établissement qui se sont succédés ont eu à cœur de continuer cette aventure. Le thème du défilé est débattu un an avant et un vote est proposé à tous les élèves. Tous ceux qui souhaitent défiler sont les bienvenus et, ceux qui ne veulent pas défiler, fabriquent les vêtements pour d'autres élèves en fonction de leur niveau d'études.

Nous présentons des tableaux successifs et non des mannequins seuls sur un proscenium.

Nous devons en grande partie l'existence de ce projet à l'implication et au soutien sans faille de la Région Ile-de-France et de la Mairie de Nanterre qui, tous les deux ans nous permet d'occuper gratuitement la grande salle de la Maison de la Musique.

Toutes les équipes de la Maison de la Musique s'investissent pleinement et s'occupent, avec beaucoup de professionnalisme et de gentillesse, de nos élèves.

Toutes les sections de l'établissement sont sollicitées en fonction de leur formation. Certains élèves de commerce deviennent maîtres d'hôtel pour la soirée qui suit le défilé et travaillent en amont avec le traiteur solidaire. Certains obtiennent ainsi des jobs d'été.

D'autres élèves deviennent récitants pendant le spectacle ou porteurs dans certaines scènes nécessitant des bras.

Les répercussions sur la communauté scolaire sont visibles, tant auprès des équipes pédagogiques que sur les élèves, qui sont fiers de leur travail et de leur succès. La notion d'appartenance à un groupe prend tout son sens.

La cohésion des élèves devient un atout pour la réussite de leur diplôme et pour la poursuite de leurs études.

Comment accueillons-nous les élèves et comment personnalisons-nous l'accueil ?

La commission de suivi au LP des Côtes de Villebon à Meudon-la-Forêt

Afin de contribuer à la réussite du projet scolaire de chaque jeune, une instance d'accompagnement et d'aide aux élèves en difficulté appelée **commission de suivi** a été mise en place depuis 4 ans au lycée, afin que le jeune soit pris en charge en tant qu'individu, dans sa globalité, et non pas seulement en tant qu'élève.

Le fait que chacun soit pris en charge comme une personne ayant sa place dans l'établissement contribue à la réussite de son projet scolaire.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SUIVI

- L'Infirmière
- L'Assistante Sociale
- Le Conseiller Principal d'Éducation
- La Conseillère d'Orientation Psychologue
- Les 3 enseignants référents
 - a) Un enseignant référent des CAP
 - b) Un enseignant référent des Secondes Bac Pro
 - c) Un enseignant référent des Premières et Terminales Bac Pro
- Le Médecin Scolaire une ou deux fois par trimestre.

FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION :

La commission se réunit tous les mardis de 13h30 à 15h30.

- On évoque les nouveaux cas repérés depuis la dernière réunion.
- On revient sur les cas connus à l'aide d'un tableau de suivi.
- On croise nos regards sur les situations, on met en place une prise en charge pour essayer de les améliorer.

OUTILS DE DIAGNOSTIC :

- Entretien individuel de 5 à 10 minutes pour chaque élève de Seconde et Primo Arrivant lors des journées d'accueil de rentrée en septembre, conduit par un enseignant, à partir d'un questionnaire.
- Passage à l'infirmerie et entretien lors des dépistages infirmiers.
- Repérage par l'assistante sociale.

- Repérage des enseignants en cours (niveau scolaire et attitude de l'élève), souvent transmis à la commission par les professeurs principaux.
- Repérage par la vie scolaire (notamment l'absentéisme)
- Bilan des conseils de classe

ÉTUDE DE LA TYPOLOGIE DES PROBLÈMES RÉVÉLÉS

- Problème d'orientation (filière et/ou établissement non choisis).
- Situation familiale et sociale complexe.
- Problème de santé
- Mal-être
- Difficultés scolaires
- Mauvaise maîtrise de la langue française

PRÉCONISATION DE MESURE

Les questionnaires sont analysés à l'infirmierie. Si un élève évoque le moindre problème, il est reçu en entretien. Selon les cas, il sera suivi ou non par la commission. Mais on répond toujours à sa demande initiale. 70 élèves environ sont repérés dès leur arrivée.

Différentes mesures peuvent être proposées :

- Réorientation (mise en place de RV avec la COP): proposition de changement de filière en interne ou aide à la recherche d'un autre lycée.
- Repérage des situations sociales délicates (intervention ciblée de l'AS avec les partenaires sociaux en externe ou avec le service intendance – fond social d'urgence, ARL, bourses...)
- Mise en place de protocoles médicaux (PAI, PPS...) selon les cas avec ou sans partenaires extérieurs (CMP par exemple).
- Prise en charge par les ateliers de remédiation.

OUTILS DE SUIVI

Tout au long de l'année, les cas sont évalués par la réunion hebdomadaire en croisement de regards. De nouvelles situations sont signalées en continu.

L'information en continu à tous les membres des équipes pédagogiques est faite selon les cas par l'infirmière ou par l'enseignant référent du niveau de l'élève en question.

LES ATELIERS DE LA COMMISSION DE SUIVI

Selon l'identification des besoins, des groupes sont constitués : les élèves concernés assistent à ces activités pendant le temps de cours, (mélange de classes).

- Atelier « Bien-Être »
- Atelier FLE
- Atelier Relaxation
- Atelier Communication Non Violente
- Tutorat (entretiens réguliers de suivi par tel ou tel professeur ou par un membre de la commission de suivi).
- Action d'Aide Personnalisée par discipline ciblée (soutien).

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ (AP)

Depuis la rentrée 2013, l'AP est mis en place de manière règlementaire intégré au service des professeurs, avec en particulier :

- Soutien disciplinaire en math en Seconde (1h/quinzaine)
- Aide à la recherche de stage, en filière Industrielle (1h/semaine)
- LV2 espagnol pour la filière HR (Hôtellerie – Restauration) au choix des élèves (1h/semaine)
- Renforcement disciplinaire (maths) pour la filière Industrielle: préparation au BTS (1h), préparation au bac (hist./géo) (0,5h)...etc.

Cependant, après évaluation de ce dispositif en conseil pédagogique, l'accompagnement personnalisé se fera après prise en compte d'indicateurs. Les ateliers devraient être mis en place sur un jour fixe, où l'on pourrait orienter les élèves selon leurs besoins à ce moment précis.

QUELQUES PRÉCISIONS

- Nous suivons entre 160 et 180 élèves pendant l'année scolaire. Pour certains le suivi dure toute l'année, pour d'autres, il n'est nécessaire que sur une période plus ou moins longue.
- Le traitement de l'absentéisme est complexe puisqu'il est difficile de recevoir les élèves en entretien.
- Les décrocheurs sont signalés au chef d'établissement afin qu'ils puissent intégrer le réseau FOQUALE mis en place cette année.

Les parents sont informés de la mise en place de cette commission. Ils sont également informés quand leur enfant est suivi, et s'il participe à un atelier.

Le Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (G.P.D.S.) au Lycée des Métiers Théodore Monod à Antony

La situation disciplinaire au lycée, entre 2009 et 2010, est préoccupante ; avant 2009, le Lycée Théodore Monod répartissait ses 520 élèves sur 2 sites : le site principal (Jouhaux) au sud d'Antony et l'annexe à 4.5 km au nord. En septembre 2009, l'annexe est rendue à la Mairie d'Antony et les élèves du tertiaire, soit un bon tiers des effectifs, reviennent travailler sur le site Jouhaux.

Par ailleurs, la rénovation de la voie professionnelle avec la mise en place du Bac Pro en 3 ans et l'ouverture de 2 CAP, fait augmenter singulièrement l'effectif qui atteint aujourd'hui les 650 élèves en formation initiale. Les équipes doivent donc faire face à un afflux d'élèves, souvent en difficulté, dans des locaux qui restent exigus. Le décrochage scolaire, les problèmes disciplinaires augmentent avec cette hausse des effectifs.

Le besoin de tisser autour des élèves un réseau d'adultes bienveillants et connaissant leurs besoins individuels se fait sentir et, en 2011, une Cellule de Veille hebdomadaire est mise en place par le chef d'établissement.

Elle est composée du proviseur, du proviseur-adjoint, de 2 conseillers principaux d'éducation (CPE), d'un chef des travaux, d'un ou deux professeurs, de l'infirmière, de l'assistante sociale (A.S), de la conseillère d'orientation psychologue (COP). Rebaptisée GPDS en 2013 pour une mise en conformité avec les textes, la Cellule, grâce à une mise en synergie des compétences de tous, permet de :

1/Repérer

les risques de rupture chez les élèves comme l'absentéisme, la démotivation ou encore les difficultés personnelles, pour présenter les cas au GPDS.

Tous les membres de la communauté éducative sont susceptibles de signaler un cas préoccupant au GPDS par tout moyen à sa convenance, dont une fiche de repérage.

3/Proposer

des actions d'accompagnement et de « re-médiation » visant l'insertion scolaire, professionnelle ou sociale.

→ Rencontre avec les parents et/ou élèves par le Professeur Principal/CPE/AS/COP/infirmière/direction

→ Signalement Mimosa fait par le CPE.

→ Mise en place d'une commission éducative.

2/Diagnostiquer

les problématiques individuelles des élèves en croisant toutes les informations recueillies par les membres du GPDS. Le coordonnateur de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) peut, s'il est saisi par les permanents du GPDS, apporter conseils techniques et expertise.

En plus de ce suivi individualisé, différentes possibilités sur ressources propres sont disponibles pour accompagner les élèves :

→ Pour les élèves qui ne parlent pas ou mal le français : atelier de Français Langue Seconde (FLS).

→ Pour les élèves qui ont besoin d'apprendre à gérer leur stress : atelier de yoga.

→ Tutorat individuel.

D'autres ressources comme l'atelier « jouons aux échecs » ou encore « l'atelier de raisonnement logique » peuvent être mises en place selon les besoins des élèves et les professeurs disponibles pour les encadrer.

Suivi sur 3 ans :

Chaque élève suivi en GPDS dispose d'une fiche retraçant sa problématique et l'ensemble des situations des élèves est recensé sur un tableau Excel mis à jour régulièrement.

On peut ainsi visualiser l'évolution du décrochage au fil de l'année :

Année scolaire	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Nombre d'élèves suivis	104	110	103
Absentéisme		46%	26,9%
Comportement		24%	12,8%
Difficultés sociales		10%	16,6%
Problèmes de santé		7%	26,9%
Autres		33%	16,6%

Le bien-être est-il lié à une orientation choisie ?

Cette étude a été menée dans le cadre des réflexions du groupe pluridisciplinaire départemental sur la réussite au lycée professionnel (DSDEN 92 et Maison des Adolescents). Elle a été réalisée dans le cadre du CIO de Nanterre grâce à l'appui des proviseurs de deux lycées, l'un industriel, l'autre tertiaire.

Comment appliquer cette notion au domaine de l'orientation scolaire et professionnelle ?

La notion de bien-être peut désigner un état lié à la santé, à la réussite économique, sociale, au plaisir, à la réalisation de soi. Elle se définit par une évaluation personnelle subjective. Elle peut être également appréhendée par différents indicateurs, par exemple l'indicateur de développement humain (IDH) ou la qualité de vie au travail (QVT). Cette notion emprunte donc ses définitions à différents champs, celui de la santé, de la philosophie, de la psychologie, mais également de l'économie et de la politique. La récente loi sur la refondation de l'École (2013) parle aussi d'une école bienveillante.

Comment appliquer cette notion au domaine de l'orientation scolaire et professionnelle ? On peut aussi se demander quel est l'impact du choix d'orientation dans la situation de bien-être de l'élève, au regard notamment des situations de décrochage. Dans son article, « *Qui décroche ?* » Cédric AFSA, *Sous-directeur des synthèses, DEPP*, retient parmi les 4 raisons qui portent les élèves à décrocher ce qu'il appelle « une orientation contrariée ». (*Education et formation n°84*).

Pour mesurer le bien-être des élèves au lycée professionnel, du point de vue de l'orientation, on peut par exemple tenter de percevoir par le biais d'un questionnaire, les raisons qui les ont amenés dans tel lycée, telle section. Les élèves ont-ils préparé leur venue, ont-ils réfléchi à leur choix ? Ont-ils été influencés ? On peut évaluer, en

quantifiant leurs réponses, la manière dont ils vivent le lycée. Comment s'y sentent-ils ? À travers ces questions, on appréhende la problématique suivante : le sentiment d'avoir choisi ou d'avoir subi son orientation a-t-il un impact sur la manière dont on vit le lycée ?

À l'échelle d'un bassin d'éducation, d'un lycée, il est intéressant de disposer d'outils opérationnels, permettant de donner une image immédiate de la situation des élèves, utilisables pour organiser des programmes de prévention. L'outil doit être facilement exploitable. Un questionnaire fermé adressé aux élèves répond à cet objectif.

Le questionnaire utilisé dans cette expérimentation est nominatif et proposé avant les vacances de novembre à l'ensemble des élèves de seconde professionnelle ou de première année de CAP. Passé en classe, il est immédiatement ramassé et confié à la COP pour traitement. Le questionnaire est utilisé pour le suivi individualisé de chaque élève et permet de repérer les lycéens présentant des difficultés d'adaptation. Les élèves repérés ont bénéficié immédiatement d'un entretien d'orientation approfondi.

Le traitement global des questionnaires permet de s'interroger sur deux établissements, situés dans les Hauts-de-Seine, et dont les formations sont, pour l'un, industrielles et pour l'autre, tertiaires, le premier à majorité masculine, le second, féminine.

Quelles sont les raisons qui amènent les élèves dans ces lycées professionnels ?

La proximité du domicile (pour environ la moitié des élèves). Du point de vue du sujet qui nous intéresse, le bien-être, on peut avancer que le confort est un élément important du choix du lycée.

L'influence des pairs n'entre guère en ligne de compte, qu'il s'agisse de l'envie de suivre un copain ou une copine, ou la présence d'un frère ou d'une sœur dans l'établissement.

Une relative autonomie affective est notée pour les lycéens des deux établissements.

Pour les deux lycées, l'envie de travailler rapidement rassemble les lycéens dans leur choix, on pourrait dire, cohérent, de suivre des études courtes en lycée professionnel.

La préparation du choix et les procédures d'orientation :

Le lycée industriel : un lycée choisi

Pour la plupart des élèves du lycée industriel, le choix de l'établissement correspond à un projet bien réfléchi (86%). La moitié des élèves ont l'impression que la formation suivie prépare bien au métier qu'ils

veulent faire (56%). Un certain nombre a visité l'établissement avant de s'inscrire (25%). Ce que les élèves apprécient le plus, ce sont les stages en entreprise (65%).

Le lycée tertiaire : un lycée non choisi

Un tiers des élèves inscrit(e)s dans la filière gestion administration, disent ne pas avoir été affecté(e)s dans la formation qu'ils (elles) avaient choisie : CAP petite enfance, bac pro ASSP, bac pro commerce, Bac pro esthétique cosmétique, optique-lunetterie par exemple.

Un tiers des jeunes déclarent ne pas avoir choisi eux-mêmes (elles-mêmes) leur orientation. C'est plutôt leur professeur principal, un CPE, le ou la principale ou même la COP qui auraient choisi pour eux (ou elles).

Presque la moitié des élèves (41%) notent qu'ils (ou elles) sont dans ce lycée parce qu'ils (ou elles) n'ont pas pu faire autrement (41%).

Seuls 20% des élèves indiquent que la formation qu'ils suivent correspond à leurs attentes.

Ces réponses sont assez conformes au taux d'attraction très faible que l'on retrouve pour la section gestion administration dans toute l'académie de Versailles.

À ce stade des résultats, on peut considérer que la situation des lycéens est tout-à-fait différente, selon le lycée professionnel. Si le bien-être est mesuré à l'aune du choix d'orientation, on peut conclure provisoirement que les lycéens du lycée industriel sont mieux placés que ceux et celles du lycée tertiaire. Plus de la moitié des élèves du lycée industriel se présentent comme ayant choisi leur orientation. Au moins un tiers des élèves du lycée tertiaire indiquent par leurs réponses qu'ils l'ont subie et pour 80% d'entre eux, la formation ne correspond pas à ce qu'ils attendent.

Une conséquence immédiate de cette situation est la volonté des élèves de changer d'orientation, ce qui motive toutes les demandes de rendez-vous en orientation dans ces lycées.

Aux termes de cette étude, il apparaît certain qu'une orientation « contrariée » (AFSA) entraîne le désir chez les élèves de changer d'orientation. Rien ne dit, pour autant, que le fait d'obtenir l'orientation que l'on a choisie est un gage de bien être et de réussite.

Mohammed venu d'un collège de Puteaux, passionné par l'automobile, inscrit sur son premier vœu en maintenance des véhicules automobiles, ne tarde pas à s'apercevoir que maintenance veut dire réparation. Il lui faut soutenir l'épreuve de l'atelier, se frotter à la saleté, à l'univers ôcre du matériel, aux casse-tête techniques qui auront vite raison de sa vision fantasmée de l'automobile... Il demande dès le milieu du premier trimestre à changer de section pour faire du commerce !

On comprend là la nécessité de préparer les choix d'orientation par une véritable pédagogie du choix d'orientation. Mais il serait réducteur de croire que les choix d'orientation se résument à des choix raisonnés ou raisonnables.

Théo choisit une formation à la maintenance moto. C'est un choix du cœur pour ce jeune homme dont le père est motard. Sait-il qu'il est en train de s'identifier à son père, qu'il tente de le retenir, lui, qui a décidé d'abandonner le domicile conjugal ? Le choix de Théo est de peu de poids devant le désespoir que constitue le départ de son père. Théo s'adonne aux jeux vidéo, cachant là une dépression sévère qui le place assez rapidement dans la liste des absentéistes du lycée industriel. Le choix de la formation moto n'aura pas eu d'effets salvateurs.

Les résultats des questionnaires montrent deux situations tout-à-fait opposées, en ce qui concerne la dimension « liberté d'orientation ».

Dans le cas du lycée industriel, l'orientation est globalement choisie. Dans le cas du lycée tertiaire, elle est globalement subie.

Si le sentiment de contrôler son destin, l'impression d'être libre est un facteur de bien-être, on peut considérer que les lycéens du lycée industriel bénéficient d'une situation relative de mieux être, comparée à leurs camarades du lycée tertiaire, (au premier trimestre, moment où le questionnaire est renseigné).

Peut-on déterminer, pour autant, un impact de cette situation sur la manière dont les élèves vivent le lycée ? Autrement dit, le fait de n'avoir pas choisi massivement le lycée tertiaire par exemple, va-t-il se répercuter sur le sentiment de s'y sentir bien ? On pourrait s'attendre à ce que les élèves du lycée tertiaire choisissent tendanciellement plus de mots négatifs pour qualifier leur manière de vivre au lycée. Or, on constate que ce n'est pas le cas. Les mots les plus souvent cités sont quasiment les mêmes dans les deux lycées.

Les lycéens aiment le lycée professionnel et le reconnaissent comme un lieu d'apprentissage. En effet, les mots les plus souvent cochés sont, par ordre d'importance : **CONNAISSANCES, DÉCOUVERTE, PLAISIR.**

Le lycéen(ne)s du lycée tertiaire ajoutent **AMITIÉ**, quand les lycéens industriels sélectionnent

SOLIDARITÉ. Le facteur « genre » peut peut-être intervenir, dans la sélection des termes, qui tous les deux, reflètent des valeurs et des besoins sociaux, très importants à l'adolescence.

La représentation du lycée professionnel, comme un lieu d'acquisition d'une culture au sens de connaissances est présente chez les élèves. Il apparaît également comme un lieu de socialisation. Qu'ils aient ou non choisi leur orientation, les lycéens apprécient d'être au lycée professionnel. On peut en déduire un sentiment d'appartenance soutenant, sans doute, un besoin d'affiliation. Conserveront-ils cette représentation tout-au-long de l'année scolaire ? L'étude ne le dit pas. Il faudrait proposer un nouveau questionnaire en fin d'année, par exemple.

Les mots à valence négative sont très peu choisis : **ENNUI, DÉCOURAGEMENT, ANXIÉTÉ, ÉCHEC, DÉCEPTION** sont cochés par 4 ou 5 élèves. Ces réponses sont bien sûr à prendre en compte pour un suivi individuel et nécessitent une proposition de rendez-vous individuel. Mais ce paysage dépressif ne reflète en aucun cas la situation globale des lycéens de l'un ou de l'autre établissement. Il ne s'agit que de cas isolés, qui doivent être pris en charge dans leur singularité.

En revanche, dans les deux établissements, le mot **FATIGUE** a été beaucoup choisi et vient immédiatement après les mots à valence positive. Si les deux lycées professionnels contribuent au sentiment de bien-être de leurs élèves par les connaissances qu'ils apportent, la curiosité qu'ils satisfont, la sociabilité juvénile qu'ils permettent, ils sont aussi facteurs de mal être par la sensation de fatigue que les élèves expriment, partagée du reste, par les professeurs. C'est donc l'organisation du travail qui est, ici, interrogée.

On comprend à quel point le lycée professionnel est un lieu investi par les élèves, au moins en début d'année scolaire. C'est un lieu de vie, un espace où se tissent des liens sociaux importants pour le

développement affectif des adolescents. Le fait de ne pas avoir choisi son orientation n'a aucun impact direct sur le sentiment de ne pas être bien au lycée. On peut être bien au lycée et, cependant, ne pas vouloir y rester. C'est le cas d'un certain nombre de lycéen(ne)s inscrits dans ces lycées. La proposition contraire n'est pas valide. Si l'on ne se sent pas bien au lycée, on n'y restera pas. Il est donc important de transférer les outils d'évaluation de la qualité de vie au travail au milieu scolaire en les adaptant. Comment créer les conditions de bien-être dans les établissements scolaires pour en faire des lieux de vie où une communauté bienveillante se construit ? On comprend à quel point la notion de bien-être peut être un vecteur de « refondation » de l'Ecole républicaine.

Quelles ressources externes solliciter et comment les articuler avec les ressources internes ?

Le CLAVIM et les actions socio-éducatives

Je suis responsable d'une équipe d'animation et de prévention située à l'Espace Jeunes Anne Frank, Bureau Information Jeunesse de la Ville d'Issy-les-Moulineaux et structure d'animation jeunesse gérée par l'association CLAVIM (Cultures Loisirs Animation de la Ville d'Issy-les-Moulineaux) fondée par André SANTINI et actuellement présidée par Isabelle ESTRADÉ-FRANÇOIS.

Dans le cadre du travail de prévention et d'accompagnement des jeunes, nous avons l'occasion de rencontrer des élèves, collégiens et lycéens, dans différents contextes liés à leurs études : actions d'accompagnement scolaire, recherche d'établissement ou d'entreprise pour alternance en début ou en cours d'année, exclusions scolaires, PPRE, livret de compétences expérimental tenant compte des aptitudes démontrées dans les activités extrascolaires, formation des élèves à la médiation et accompagnement socio-éducatif.

Nous accompagnons tout au long de l'année les jeunes et leurs parents sur les questions liées au projet du jeune, qu'il soit scolaire, professionnel, lié à ses loisirs ou à son bien-être, avec le soutien d'un réseau de partenaires, tant éducatifs que sociaux, scolaires ou encore médicaux.

Il nous arrive souvent de rencontrer des jeunes, qui se présentent avec un parcours d'échec scolaire relatif, et sans véritable demande.

La première demande est rarement la seule et elle peut émaner d'une autre demande : *une jeune fille peut venir pour s'inscrire à une formation de baby-sitter et l'on peut se rendre compte qu'elle doute énormément sur son orientation scolaire ou nourrit un projet qu'elle a peu réfléchi ; un autre va venir pour utiliser notre point cyber avec accès gratuit à internet et l'on va se rendre compte qu'il est déscolarisé, à force de le voir venir chaque jour ; tel jeune viendra pour un coup de pouce au permis de conduire et l'on peut constater qu'il est en situation de rupture familiale ; telle jeune femme viendra pour faire un CV et une lettre de motivation car elle a tout*

à coup pris la décision d'arrêter les études car sa famille a besoin d'argent et qu'elle veut la soutenir en trouvant un travail, souvent peu qualifié.

De la même manière qu'au lycée les élèves viennent en cours, ou non, avec toute la charge de l'existence qu'ils mènent par ailleurs avec parfois de grandes difficultés.

Les élèves de lycée professionnel se manifestent rarement pour des actions liées à la scolarité (en effet les actions de coup de pouce en maths, de préparation à l'oral de français attirent davantage les élèves de section générale ou technologique). C'est plutôt par l'accueil et l'accompagnement des animateurs de rue, qui ont une mission socio-éducatif, que nous parvenons à faire leur connaissance, soit dans la rue ou bien autour de la recherche d'un stage, d'un job, d'un employeur pour une alternance ou encore d'une inscription pour se former au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Dans les accompagnements individuels mis en œuvre par notre équipe, nous pouvons constater - comme les personnels des lycées professionnels le font au quotidien - les besoins réels d'un jeune qui peut se retrouver dans une forme de précarité, d'isolement ou de maladie, qui peut entraver sa persévérance et compromettre la réussite de son projet.

Se pose alors la question suivante : « *Comment l'orienter vers les professionnels les plus compétents pour l'aider ?* » car très souvent dans notre pratique, nous constatons que les jeunes posent

la problématique à un interlocuteur qui n'est pas le plus en mesure de traiter son problème mais dont l'efficacité résidera dans la confiance que le jeune lui accorde et dans sa capacité à l'orienter sans que le jeune ait le sentiment d'être « abandonné ».

A l'instar des Espaces Santé Jeunes, notre Espace Jeunes propose des actions collectives de prévention dans les établissements et dans les structures de proximité de notre commune. Mais le choix que nous avons fait avec la Maison des Adolescents est de vous raconter comment une réponse plus individuelle peut être élaborée avec un jeune et autour de lui, avec les différents partenaires qui peuvent y participer.

Car un premier constat nous paraît fondamental : nous ne sommes pas seuls à pouvoir agir auprès d'un jeune, quand bien même celui-ci nous aurait en quelque sorte « choisi inconsciemment » comme son interlocuteur privilégié.

1 - Le repérage

Un premier travail, préalable, est celui de la connaissance des partenaires existants et de leurs actions : la tâche consiste à repérer les compétences d'un partenaire, le type d'accompagnement, d'encadrement et d'action qu'il peut proposer, et les « profils » d'adolescents qui pourraient y être orientés. Le maillage mis en place sur notre commune réunit les services et institutions présents sur le territoire (Établissements scolaires, CMP-CASA, Aide sociale à l'enfance, Espace Santé Jeunes, Mission locale, associations sportives et culturelles, maisons de quartier...) et ceux qui se trouvent en dehors du territoire (Protection judiciaire de la jeunesse, foyers, clubs de prévention spécialisée etc).

Ce repérage et cette cartographie des partenaires se révèlent d'emblée plus complexes pour un lycée professionnel, dont les élèves viennent de plusieurs communes qui ne disposent pas toutes des mêmes services. Néanmoins, certaines communes, à commencer par celle où le lycée se situe, nous semblent prioritaires à connaître pour pouvoir prendre appui sur elle pour orienter. Cela demande effectivement du temps et une envie de trouver des possibilités de se rencontrer et de mettre en place un partenariat. Nous avons par exemple expérimenté d'intervenir certaines fois dans une réunion de prérentrée, ou à l'occasion d'une réunion autour de la situation d'un élève. C'est d'ailleurs souvent autour d'une situation que les professionnels de métiers différents apprennent à se connaître, à se compléter et à s'estimer mutuellement. Car le partenariat ne se décrète pas, il se tisse par l'expérience en quelque sorte.

La mise en place d'un dispositif d'aide sur-mesure nous semble nécessiter deux « ingrédients » majeurs pour une structure « généraliste » : une première exploration interne autour de la problématique du jeune (et elle doit pouvoir se faire à plusieurs) et ensuite, une orientation vers une structure extérieure lorsque la nôtre n'est pas la seule à lui correspondre (structure extérieure qui est spécialisée dans le domaine de compétences que requiert le besoin de cet adolescent).

Nous pouvons ainsi témoigner d'une « méthode » propre à un territoire, qui est celui d'Issy-les-Moulineaux et qui a la chance d'être riche en partenaires (ce qui peut parfois rendre les orientations complexes malgré tout : effet « saute-mouton » ou « nomadisme » des jeunes et des parents, qui sont facilités par la pluralité des réponses possibles).

2 - La transition

Une deuxième étape consiste à savoir « faire transition » entre le moment où le jeune commence à exprimer une demande, et la réalisation effective d'une orientation.

Ne pas aller trop vite. Il nous est arrivé d'accompagner des jeunes durant plusieurs mois, durant plusieurs années le plus souvent, avant de pouvoir les inviter à rencontrer un psychologue avec régularité tout en maintenant le lien avec notre équipe. Certes le besoin d'écoute peut être exprimé par le jeune, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'il veut être entendu par un psychologue, ni qu'il est prêt à l'être. Il a parfois besoin de la prise en compte d'un adulte éducateur (au sens large), et si celui-ci perçoit qu'il ne peut accueillir des confidences dont il ne sait que faire, il doit pouvoir s'entourer de ses collègues, si possible de culture professionnelle différente mais l'essentiel est de faire équipe (c'est la dimension « d'exploration à plusieurs » évoquée juste avant, qui peut se faire au sein d'un lycée entre professeurs, avec le CPE, l'infirmière du lycée, l'assistante sociale).

3 - Agir dans la durée

La troisième étape consiste à pouvoir orienter le jeune de manière « durable » ou tout au moins pour que cela constitue une étape réelle de son parcours, c'est-à-dire qu'il ne se rende pas qu'à un seul rendez-vous sans trop savoir dans quel but ni dans quel esprit. Cela ne peut se limiter à remettre une brochure à un jeune en lui disant qu'il peut téléphoner à telle structure pour y prendre rendez-vous. Cela ne peut pas non plus se limiter à la prise d'un rendez-vous, dont on ne sait pas si le jeune osera s'y rendre le moment venu. Cela ne peut non plus suffire de conseiller à ses parents de l'y accompagner. Et à plus forte raison en lycée professionnel où nous avons pu rencontrer des jeunes très seuls dans leurs démarches et ne voulant pas ennuyer leurs parents.

Il nous est arrivé de travailler en amont avec un CASA par exemple, pour réfléchir à la manière de favoriser au mieux la prise en charge d'un élève, en l'occurrence très violent, ou d'un autre, absentéiste. Plusieurs fois, en en parlant avec le jeune, nous avons pu envisager les différentes manières d'entrer en relation : par soi-même, accompagné de ses parents, d'un ami, ou du professionnel à qui il parle. En l'occurrence, le CASA d'Issy et le CASA de Meudon ont accepté que j'accompagne le jeune, participant au début de la consultation voire à la consultation entière, tout en maintenant par la suite des rencontres régulières avec le jeune autour de son quotidien.

Ce qui permet de cimenter cette relation entre le jeune et le professionnel compétent pour l'aider, c'est que le jeune lui fasse confiance indirectement « par ricochet », que le professionnel « choisi au départ » poursuive son accompagnement, s'intéresse à sa démarche de thérapie mais ne s'immisce pas non plus dans le travail thérapeutique ou social qui sera engagé, que le jeune ne sente pas une emprise des adultes sur lui, qu'il soit à la fois guidé et acteur, mais pas forcé ni contraint.

Car en effet, les mécanismes de résistance des jeunes et des familles à une démarche d'accompagnement psychologique se renforcent lorsque l'orientation est proposée, préconisée ou prescrite sans tenir compte de la manière dont le jeune voit sa propre situation et ce type de proposition. Il ne faut jamais à mon sens sous-estimer les représentations que les jeunes et les familles ont de certaines professions et nous ne connaissons pas leur parcours de vie et les références douloureuses qu'ils peuvent associer à des métiers comme « éducateur », « psychologue », « assistante sociale ».

Cela demande donc une forme de patience et de délicatesse pour accompagner un jeune et ses parents vers une prise de conscience et une adhésion à ce type d'étayage.

Les modalités de travail des personnels éducatifs et de soin peuvent nous amener à vouloir que les choses aillent vite, un peu dans une sorte de « pensée magique » et avec parfois une forme de brutalité : oui, quand il y a une mise en danger imminente il faut intervenir voire contraindre mais cela reste très rare ; non, lorsque le sujet n'est pas prêt à adhérer à une telle démarche.

Une dernière dimension nous semble à prendre en compte : se mettre à parler peut aussi représenter un risque pour un jeune : risquer de s'effondrer, et cela n'est pas négligeable. Il peut avoir mis en place un certain nombre de défenses, de réflexes et de dénis pour pouvoir tenir et supporter sa situation, et sans eux, il peut se retrouver très en détresse. D'où la persistance de certains adolescents à ne pas reconnaître ce que tout le monde voit clairement, à savoir leur mal-être.

Cela signifie qu'orienter n'est pas qu'une affaire de territoire ni d'annuaire ; c'est avant tout, à notre sens, une affaire de temps pour comprendre la complexité d'une situation et pour percevoir la sensibilité particulière du jeune lorsqu'on se met à s'intéresser à lui-même et son besoin de se sentir accompagné pour prendre soin de lui. C'est aussi, au niveau du réseau, une question de confiance et d'appréciation mutuelle pour pouvoir, à nous tous, accorder au jeune le temps dont il a besoin (temps personnel pour évoluer, temps des professionnels pour l'accompagner), et dont nous manquons parfois cruellement.

Partenariat entre Espace Santé Jeunes et un lycée professionnel

Je suis infirmière. J'ai d'abord exercé ce métier à l'hôpital puis jusqu'en 2011 au sein de l'Éducation Nationale dans un lycée professionnel du département. Je travaille aujourd'hui dans un Espace Santé Jeunes (ESJ) créée par la ville de Neuilly-sur-Seine. Il s'agit d'une structure qui accueille des jeunes de 11 à 25 ans et des parents. Il en existe une douzaine, répartis sur le département. Ils sont municipaux ou associatifs avec des équipes pluridisciplinaires dont la composition varie selon les ESJ : psychologue, infirmière, diététicienne, socio-esthéticienne, thérapeute familial... Tous ces professionnels peuvent proposer des accompagnements individuels mais ils sont également formés à l'animation de groupe favorisant le développement des compétences psychosociales et participent à la démarche d'éducation et de promotion de la santé.

Le jeune peut venir seul à l'ESJ, avec ou sans RDV, sans formalité, gratuitement, dans un cadre confidentiel pour parler d'une situation personnelle, familiale ou scolaire qui le préoccupe. Parfois un avis, un conseil ou quelques entretiens pourront permettre de dénouer une difficulté passagère. Les parents sont reçus dans le cadre du suivi de leur enfant, d'autant plus quand il est mineur, mais peuvent aussi se présenter seuls et être accompagnés pour une problématique qui concerne leur adolescent, leur couple, leur famille.

Si besoin, les jeunes et les parents pourront être orientés vers d'autres professionnels scolaires, sociaux, sanitaires... En effet, notre structure s'appuie sur un réseau de proximité essentiel et soutenu par la MDA92 afin de faciliter le parcours des jeunes et des familles.

L'ESJ est un partenaire privilégié des établissements scolaires. Il est invité régulièrement dans les CESC (Comités d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté) et participe dans ce cadre à l'organisation des actions de prévention.

Nous avons choisi aujourd'hui de vous présenter un projet qui illustre justement l'articulation des ressources d'un établissement avec une structure de proximité (ESJ), et l'intérêt que ce partenariat représente.

Nous avons rencontré une professeure d'Arts appliqués et une infirmière scolaire d'un lycée professionnel dans l'idée de travailler ensemble. Elles nous ont fait part des difficultés qu'elles rencontrent avec les élèves. Beaucoup ont du mal à accepter de porter au lycée les tenues professionnelles qui sont imposées par leur filière (santé ou esthétique), les classes sont difficiles avec parfois une mauvaise ambiance dans les groupes et l'infirmière constate de nombreux passages à l'infirmerie. Ces comportements sont souvent le reflet d'un manque de confiance en eux et d'un certain mal-être liés à des parcours compliqués parfois chaotiques, sur un plan scolaire et/ou familial. Ces jeunes ont aussi parfois plus de difficultés à demander de l'aide et venant d'autres communes, ils repèrent moins facilement l'ESJ.

Le projet

À partir de ce constat, nous avons décidé de co-construire un projet qui mutualisait les ressources et les compétences. Il s'inscrivait dans le projet d'établissement dans le cadre des axes de prévention santé et d'aide à l'insertion professionnelle et a été validé par le Comité d'Éducation à la Santé et à la citoyenneté (CESC). Il avait pour but de développer chez ces jeunes une meilleure estime d'eux-mêmes.

Pour atteindre cet objectif, plusieurs actions coordonnées ont été mises en place tout au long de l'année, au lycée et à l'ESJ : d'une part, pendant les cours d'arts appliqués et de bio-esthétique et d'autre part, lors d'ateliers de socio-esthétique et de conseil en image organisés par l'ESJ dans ses locaux ou au lycée.

Ces actions s'appuyaient sur les programmes et proposaient une approche originale et complémentaire. Dans une démarche participative, les élèves ont réalisé en cours des planches d'autoportrait, des planches de tendance, des flacons de parfum à l'effigie d'un camarade de classe etc. et à l'ESJ, les ateliers « estime de soi » ou de « conseil en image » leur ont permis d'identifier leurs qualités et leurs compétences, d'étudier leur morphologie, les codes vestimentaires... Les élèves ont pu ainsi réfléchir à leur image, leur attitude et à leur tenue professionnelle : « *Comment je me vois ? Comment l'autre me perçoit ? Comment je suis ?* » . Et « *Comment je me présente dans différentes situations ?* ». Ils ont ainsi pu apprendre à mieux se connaître, à mieux connaître l'autre et mieux comprendre les exigences liées au milieu professionnel.

Grâce à ce projet « sur mesure », ces jeunes qui en début d'année adoptaient parfois des comportements en décalage avec les exigences scolaires et leurs futurs métiers ont pu gagner en confiance et acquérir une meilleure estime d'eux-mêmes tout au long de l'année. Ce projet a participé au développement de leur identité personnelle et professionnelle. Ils ont montré une réelle implication en remettant dans les délais l'ensemble des travaux et l'absentéisme a été faible lors des cours et des ateliers consacrés au projet.

À la fin de l'année, la tenue professionnelle était plus en adéquation avec les exigences de leur future profession. Une bonne relation de confiance s'est instaurée entre les professeurs impliqués, l'infirmière scolaire et les élèves. La cohésion au sein de la classe a été renforcée. Nous avons partagé tous ensemble un moment convivial en fin d'année à l'ESJ autour d'une exposition de l'ensemble des travaux. Cette exposition de leurs créations et un article sur le site de la Mairie ont permis de valoriser le travail des élèves.

Certains jeunes ont pu venir d'eux-mêmes à l'ESJ pour rencontrer la socio-esthéticienne ou les autres professionnels. Ce projet inscrit sur la durée, a donc permis aux élèves de mieux identifier les personnes ressources et a facilité leur recours à des professionnels de santé.

Ce projet a aussi permis aux partenaires de mieux se connaître en travaillant sur un objectif commun. Il a renforcé les liens de confiance, et indirectement, il a facilité l'accompagnement individuel et l'orientation de ces jeunes. Ce projet a contribué à constituer un réseau de professionnels et de structures auquel les jeunes, les parents, ou d'autres professionnels pourront désormais s'adresser.

Comment permettre aux élèves de participer aux décisions prises au sein de l'établissement et à la vie de l'établissement ?

Les instances de vie lycéennes ont été créées en 1991 (CAVL, MDL), en 1995 (CNVL) et 2000 (CVL). Ces instances sont une réponse apportée à des demandes fortes des lycéens. En effet, toutes ces instances ont été mises en place à la suite de manifestations lycéennes. L'objectif est donc assez clair : associer les élèves, usagers de l'école, au travail sur le fonctionnement de l'institution, et ce, à tous les niveaux (du national au local).

Comment la vie lycéenne peut-elle être un outil au service d'un meilleur climat scolaire ?

Nos élèves réussissent mieux dans un cadre serein, protecteur, épanouissant. Le climat d'établissement est donc un enjeu important pour les équipes éducatives, dans tous les établissements en général, et dans les lycées professionnels en particulier. On peut d'ailleurs constater que le travail des enseignants est également plus agréable quand le climat est propice au travail des élèves.

Partant de ce constat, il est nécessaire de s'interroger sur la place que l'on peut donner à la vie lycéenne dans le travail sur le climat d'établissement.

Pour la Maison des Lycéens (MDL), la réponse paraît assez évidente. En effet, il s'agit d'une association type loi 1901 à but non lucratif, dont l'objet est l'animation de l'établissement au profit des élèves. Cette association gérée uniquement par des élèves a donc pour objectif de faire du lycée un lieu de rencontres, d'échanges, au travers d'activités qui ne rentrent pas dans un cadre exclusivement scolaire (carnaval, bal, cafeteria, clubs...). Il s'agit donc de faire en sorte que l'établissement scolaire soit plus qu'un lieu d'apprentissage mais également un lieu de vie car les élèves le disent : « le lycée c'est notre deuxième maison ».

Pour le Conseil de la Vie Lycéenne (CVL), la réponse est peut être moins évidente mais tout aussi importante.

Pour rappel, le CVL est une instance consultative composée de lycéens élus au suffrage universel direct par tous les élèves du lycée, et d'adultes de l'établissement. Cette instance doit être réunie avant chaque conseil d'administration (CA) pour travailler sur l'ordre du jour et rendre des avis consultatifs. Un élève au sein du CVL, membre de droit du CA, est chargé ensuite de faire part au CA du travail et des avis du CVL.

Les attributions du CVL sont multiples et, globalement, il doit être consulté sur tout ce qui touche à l'organisation de la vie du lycée. Cela va de l'aménagement des espaces au projet d'établissement, en passant par l'organisation du temps scolaire et les projets d'éducation à la santé et la citoyenneté.

Les CVL sont des instances de dialogue. D'une part, dialogue entre les élèves et les adultes de la communauté éducative (d'où l'importance des adultes siégeant au CVL), d'autre part, dialogue avec les élèves de l'établissement.

Certaines pistes sont à explorer afin de faire vivre au mieux les CVL :



- Les semaines de l'engagement, qui se déroulent en début d'année (fin septembre / début octobre), sont un cadre idéal pour sensibiliser les élèves à leurs droits et devoirs, ainsi qu'aux différentes instances de l'établissement, parmi lesquelles le CVL et la MDL. En effet, chaque élève de lycée doit pouvoir bénéficier d'un temps de formation sur ces instances. Ce temps peut être animé par des enseignants, des CPE, des élèves...et des kits pédagogiques sont disponibles en ligne. Ces semaines de l'engagement doivent favoriser la tenue des élections et l'implication des élèves, que ce soit pour se présenter aux élections ou pour voter.

- Au cours de l'année scolaire la réunion régulière des élus du CVL est un gage de vitalité de l'instance. Il est en effet nécessaire de donner corps à cette instance en la réunissant, au minimum avant chaque CA, pour que les élus lycéens puissent s'exprimer.

En lycée professionnel, la problématique des stages est très présente. Il est à noter qu'une réunion du CVL, durant une période de stage peut constituer un motif d'absence légitime.

- La valorisation de cet engagement est également à favoriser. La possibilité laissée au vice-président du CVL de prendre la parole en Conseil d'Administration et la mention de cet engagement sur les bulletins scolaires des élus sont des pistes à explorer.

La vie lycéenne est un outil indispensable pour travailler avec les lycéens sur le climat, les conditions de travail et de vie au sein des lycées professionnels.

C'est également un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, de la démarche de projet, de la responsabilité, de la prise de parole...

Des ressources :

- Le site de l'éducation nationale (onglet vie lycéenne)
- Le site académique de l'académie de Versailles (partie vie lycéenne)
- La page Facebook « la vie des lycées » (ministère)
- La page Facebook « Vie lycéenne de l'académie de Versailles »

Les références :

- Circulaire n° 2010-128 du 20-8-2010 : Composition et fonctionnement des instances de la vie lycéenne
- Circulaire n° 2014-092 du 16-7-2014 : Favoriser l'engagement des élèves

Les indicateurs pour évaluer le climat scolaire

En 2011, les premiers résultats des enquêtes nationales de victimations au sein des collèges publics révélèrent la vision plutôt positive voire très positive de la grande majorité de nos élèves pour leurs lieux d'enseignement.

93% des collégiens sondés avouaient se sentir heureux dans leur établissement et 86% en sécurité. Cette étude démontrait également que les violences les plus répandues dans nos établissements scolaires seraient davantage des « micro-violences », s'exerçant en interne et entre pairs (on évalue à 10% la proportion d'élèves harcelés par leurs camarades), qu'une violence paroxystique, sans refuser d'en reconnaître son existence à la marge.

Néanmoins, il apparaîtrait que cette impression de bien-être diminue au fil des années au collège, ce qui nous amène à nous intéresser à la situation des élèves des lycées professionnels.

Dans le dernier rapport sur l'état de l'école (DEPP, octobre 2014), la question du bien vivre en lycée professionnel semble plus compromise. Les lycées professionnels avec les collèges restent les plus « exposés à la violence ». Mais c'est en lycée professionnel que l'on cumule plusieurs difficultés, notamment celle liées à l'absentéisme et aux violences les plus graves. (Quatre fois plus d'absentéisme dans les lycées professionnels-Source Depp/Janv.2015)

Or, les différentes études nationales et internationales sur le climat scolaire, notamment portées par la délégation ministérielle depuis 2011, établissent le lien fort entre la qualité du climat scolaire, le bien-être des acteurs de l'école et la réussite éducative de nos élèves. Les travaux de recherche observent des effets positifs de ces actions sur le climat scolaire : la réduction de la victimation et des inégalités, l'amélioration des résultats scolaires, le développement du sentiment d'appartenance, la diminution de l'absentéisme et du décrochage scolaire

La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour l'école de la République, rappelle la nécessaire dynamique à impulser par les équipes pour tendre à une amélioration de ce climat scolaire avec l'objectif de « refonder une école sereine et citoyenne en redynamisant la vie scolaire et en prévenant et traitant les problèmes de violences et d'insécurité. »

Cette préoccupation récente dans le système éducatif français, en dépit de l'ancienneté des recherches sur la question, ne représente plus aujourd'hui pour nos cadres de l'éducation nationale un concept flou et mal défini mais bien le résultat d'un « processus complexe et mouvant » (E.Debarbieux).

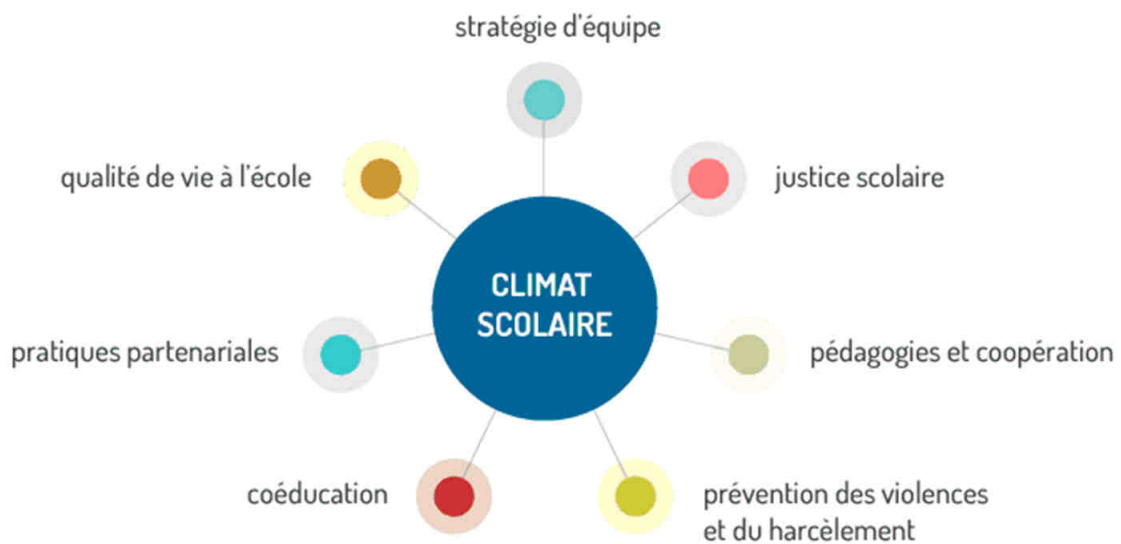
Si l'on accepte de partir de la définition suivante et d'une approche systémique de nos établissements : « *Le climat scolaire reflète le jugement qu'ont les parents, les éducateurs et les élèves de leur expérience de la vie et du travail au sein de l'école* » (National School Climate Centre J.Cohen et alii). Il conviendrait, dans cette logique, de prendre en considération l'influence d'un certain nombre de « facteurs explicatifs » sur l'amélioration du climat scolaire.

Aussi, les stratégies de ces programmes d'actions d'amélioration du climat ne sont efficaces qu'à la condition de s'inscrire dans le quotidien de l'établissement et de s'appuyer sur une démarche proactive de chacun des acteurs de l'école. Cette réflexion collective renvoie au questionnement lié à l'organisation de l'école dans sa globalité et à une série de changements modestes ou plus ambitieux en vue d'une école de la qualité.

La présentation de ce concept « climat scolaire » nous permettra de passer en revue les différents outils de mesure et les leviers d’actions qui s’offrent à nous pour agir ...

1 - « Des facteurs explicatifs » et « une interdépendance des facteurs » :

7 facteurs sont pris en compte :



2 - Une aide à la gouvernance par la mesure du climat scolaire : les enquêtes de victimation.

